



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

La Ville de Richelieu poursuit l'acquisition d'un immeuble : Un espace phare au cœur de la ville

Richelieu, 12 août 2025 – La Ville de Richelieu confirme sa volonté d'aller de l'avant avec l'acquisition d'un immeuble commercial et la poursuite des négociations pour son projet qui marque la création d'un espace phare au cœur de la communauté. Ce projet, pensé en deux phases, prévoit la mise en place d'un nouveau lieu pour la bibliothèque Simonne-Monet-Chartrand, ainsi que l'aménagement d'un espace hôtel de ville accessible, central et fonctionnel, grâce à l'acquisition de l'immeuble situé au 1111, 3e Rue, Richelieu.

Consciente des préoccupations exprimées par les citoyens, la Ville a pris en compte les avis recueillis lors des consultations et de la tenue du registre concernant le règlement d'emprunt 25-R-282, intitulé « Règlement d'emprunt décrétant une dépense et un emprunt de 7 527 000 \$ pour l'acquisition et la rénovation d'un nouvel hôtel de ville ». Ce sont 623 signatures qui ont été enregistrées. En respect de cette mobilisation citoyenne, la Ville a privilégié une approche d'affaires adaptée et a décidé d'abandonner le projet de règlement d'emprunt initialement prévu pour financer l'acquisition.

Depuis, lors d'une rencontre de travail entre les élus, plusieurs avenues ont été analysées et élaborées, afin de permettre l'acquisition sans recourir au règlement d'emprunt visé par le registre.

Cette acquisition s'inscrit dans une démarche réfléchie, visant à offrir aux citoyens des infrastructures modernes, durables et accessibles, répondant aux besoins actuels et futurs de la communauté. L'acquisition sous cette forme n'aura donc pas d'impact sur le compte de taxes des citoyens. Les élus municipaux ont eu le droit – et le devoir – de se prononcer sur ce projet, par vote lors de la séance prévue à cet effet, le 12 août 2025.

La Ville invite la population à suivre les prochaines étapes du projet où les détails seront présentés et discutés. Les informations seront disponibles sur la section Grands projets de son site web. <https://ville.richelieu.qc.ca/a-propos/administration-municipale/grands-projets/>

-30-

Source : Ville de Richelieu

Direction des communications et affaires citoyennes

Pour toute demande média ou information : 450 658-1157 poste 271